

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

### EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Bordeaux Technowest - Programme d'investissements pour la pépinière Ecoparc - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux Technowest qui a, pour objet, la valorisation des compétences dans les domaines de l'aéronautique spatiale et des éco-activités de l'agglomération, poursuit deux objectifs principaux, à savoir la dynamisation de la structure et le développement de l'animation économique de terrain envers les PME et les PMI, ainsi que l'animation de deux pépinières/incubateurs dédiées aux métiers de la filière Aéronautique Spatiale Défense (ASD) sur Bordeaux Aéroparc et la filière des éco-activités sur l'Ecoparc de Blanquefort.

La pépinière-incubateur Ecoparc est aujourd'hui exclusivement composée de bureaux « plug and play », où tout est installé (meublé, internet, téléphone, etc) afin d'accueillir de jeunes entreprises innovantes. Si la plupart des projets sont encore en phase d'incubation, c'est-à-dire en phase d'étude de la faisabilité technique et financière des projets, et ne nécessitent que l'utilisation de bureaux équipés, de nouveaux projets émergent et nécessitent des ateliers de fabrication.

A ce titre, l'association Bordeaux Technowest sollicite un soutien financier de 20 000 € pour l'aménagement de nouveaux bureaux ateliers pour les entreprises intégrant la pépinière-incubateur de l'Ecoparc.

### **Intérêt du projet**

Certaines entreprises entrées, il y a 18 mois, au sein de la pépinière-incubateur éprouvent aujourd'hui le besoin de passer à la phase de fabrication. Des ateliers industriels ou semi-industriels s'avèrent désormais nécessaires pour lancer les premières fabrications.

Ce faisant, l'association Bordeaux Technowest a identifié un local, au sein de l'Ecoparc, appartenant à l'entreprise BOUEIX.

La superficie prévisionnelle pour les bureaux ateliers de Bordeaux Technowest s'élève à environ 255 m<sup>2</sup>, soit 50 m<sup>2</sup> d'ateliers et 205 m<sup>2</sup> de bureaux. Il est à noter que cette superficie pourra être doublée si le besoin s'en faisait sentir.

### Planning et budget prévisionnel

La phase de travaux et d'aménagements du local interviendrait sur la période Juillet-Août 2012. L'ouverture de l'extension de la pépinière est envisagée pour septembre 2012.

Loyer prévisionnel :

	Superficie	Prix au m <sup>2</sup>	Loyer annuel
Bureaux	205 m <sup>2</sup>	130 € TTC	26 650 € TTC
Ateliers	50 m <sup>2</sup>	50€ TTC	2 500 € TTC
<b>Total</b>	<b>255 m<sup>2</sup></b>		<b>29 150 € TTC</b>

Pour la réhabilitation de ce local, l'association Bordeaux Technowest sollicite une subvention à hauteur de 20 000 € pour un budget subventionnable T.T.C en dépenses de 47 500 €, qui se décompose comme suit :

<b>Investissements</b>	<b>2012</b>
Aménagements	15 000 €
Décoration/Signalétique	8 000 €
Matériel équipement	17 000 €
Serveur/cablage/informatique	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 500€</b>

<b>Recettes</b>	<b>2012</b>
CUB	20 000 €
Conseil régional d'Aquitaine	12 500 €
Conseil Général de Bordeaux	10 000 €
Commune de Blanquefort	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 500€</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le dossier de demande d'aide présenté par l'association Bordeaux Technowest pour la réalisation d'un programme d'investissements pour la pépinière Ecoparc, sollicitant une subvention de 20 000 € pour un montant subventionnable de 47 500 € TTC, est recevable dans la mesure où il participe au développement et à la structuration d'une filière stratégique du territoire communautaire.

**DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association Bordeaux Technowest pour la réalisation du programme d'investissements pour la pépinière Ecoparc.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci annexée qui fixe les conditions de règlement de la subvention communautaire.

**Article 3 :** La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 204, article 2042, fonction 900, CRB BD00 DA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
1 AOÛT 2012

PUBLIÉ LE : 1 AOÛT 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT